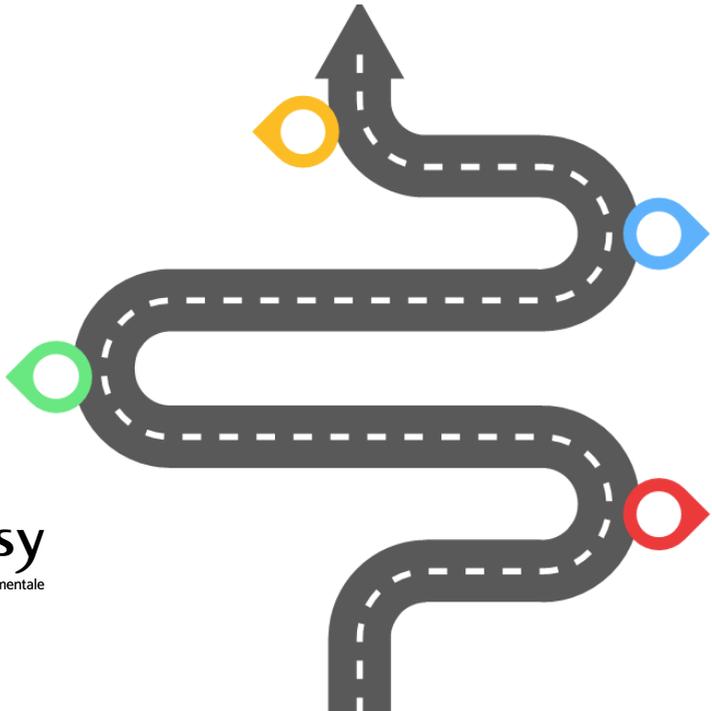


# LA CONDUITE AUTOMOBILE ET LES TROUBLES PSYCHIQUES

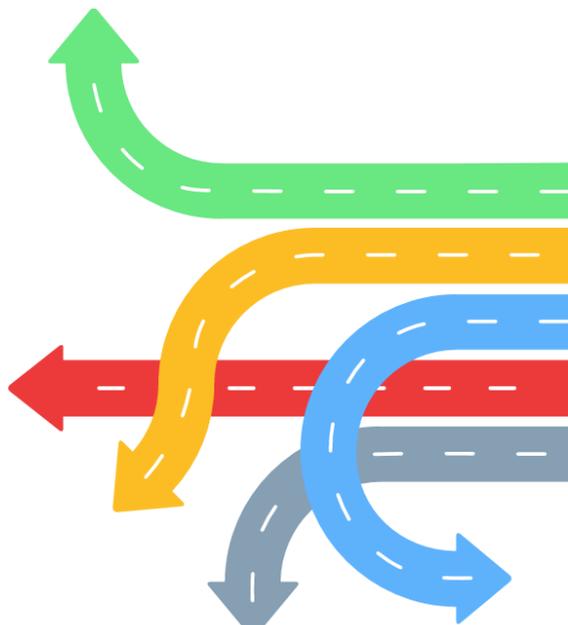
Comment faciliter mon parcours de  
rétablissement ?





# LA CONDUITE AUTOMOBILE ET LES TROUBLES PSYCHIQUES

Comment faciliter mon parcours de rétablissement ?



## SOMMAIRE

EDITO.....	2
CADRE LEGAL.....	3
(RE)PASSER LE PERMIS DE CONDUIRE	
QUI PEUT M'AIDER ? .....	6
ME FAIRE CONFIANCE.....	10
ALTERNATIVES A LA CONDUITE.....	12
MON PLAN D'ACTION.....	13
RESSOURCES.....	14

# EDITO

La conduite automobile représente un symbole de liberté et facilite l'accès à la vie sociale et culturelle: voir des amis ou la famille, travailler, faire les courses, sortir tout simplement !

Sur le territoire de la Savoie, territoire semi-rural, nous constatons une offre de transports en commun plutôt ciblée sur les grandes agglomérations. Certains territoires sont peu desservis et se déplacer en voiture peut devenir l'unique solution.

Or, obtenir son permis de conduire et conduire n'est pas si simple quand on souffre de troubles psychiques.

L'activité de conduite automobile est complexe et mobilise un ensemble d'habiletés perceptives, motrices et cognitives. Il est reconnu aujourd'hui que 90% des troubles psychiques ont un impact sur le fonctionnement cognitif des personnes concernées.

Et moi, comment évaluer si je suis en capacité de conduire ou non?

Cette brochure a pour but de vous apporter des informations concrètes, proches de chez vous et a aussi pour vocation d'être un outil de réflexion pour vous aider à construire votre projet de conduite intégré à votre parcours de rétablissement:

A chacun conducteur, son projet de conduite!



Annie Dole, UNAFAM 73



Fanny Serve, Espoir 73



Anne Ngakui, Répsy

## CADRE LEGAL

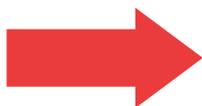
Certains handicaps et certaines pathologies sont susceptibles d'entraîner des difficultés voire une inaptitude à la conduite. Tout conducteur a la responsabilité de s'assurer de son aptitude à la conduite. En cas d'altération du comportement lié à un trouble psychiatrique, neurologique ou psychologique, parlez-en avec votre médecin. Dans certains cas, vous devrez vous soumettre à un contrôle médical auprès d'un médecin agréé par la préfecture de votre lieu de résidence.

*Arrêté du 28 mars 2022 fixant la liste des affections médicales incompatibles ou compatibles avec ou sans aménagements ou restrictions pour l'obtention, le renouvellement ou le maintien du permis de conduire ou pouvant donner lieu à la délivrance de permis de conduire de durée de validité limitée*

## MES DROITS ET MES DEVOIRS

- La conduite est généralement considérée comme un droit rattaché à la liberté de circuler. Même si la mobilité est un élément majeur de la liberté de tout citoyen, ce droit reste toutefois subordonné à deux principes : être titulaire d'un permis de conduire et s'assurer de son aptitude à la conduite .
- Dans le cadre de la conduite automobile, qu'elle soit à titre privé ou professionnel, le conducteur reste le premier responsable de ses actes et de ses décisions

- Mon médecin a l'obligation de m'informer des effets de mon traitement sur ma conduite.



BROCHURE-MACSF-APR-AVRIL-2018.PDF [LE](#)  
MEDECIN ET SON PATIENT CONDUCTEUR EDITION  
 AVRIL 2018 V

- Vous avez un doute concernant les effets secondaires ? Demandez conseil à votre médecin ou pharmacien. Signalez aussi que vous comptez prendre la voiture et informez-les si vous prenez d'autres médicaments. La loi du 4 mars 2002 précise qu'une information sur les traitements et leurs conséquences doit être donnée au patient.
- Mon médecin n'a pas le droit de m'interdire formellement de conduire même s'il pense que le traitement suivi peut poser des problèmes en terme de sécurité routière (attention quand même : regardez le pictogramme du médicament), seul un médecin agréé par la préfecture le peut.

### PICTOGRAMMES PRESENTS SUR LES BOÎTES DE MEDICAMENTS

Les boîtes des médicaments présentant un risque pour la conduite sont composés d'un pictogramme spécifique. Ils sont classés en trois catégories, selon le niveau de risque du médicament sur la conduite.



**NIVEAU 1**

**Soyez prudent**  
 Ne pas conduire  
 sans avoir lu la notice



**NIVEAU 2**

**Soyez très prudent**  
 Ne pas conduire sans l'avis  
 d'un professionnel de santé



**NIVEAU 3**

**Attention, danger :**  
**Ne pas conduire**  
 Pour la reprise de la conduite,  
 demandez l'avis d'un médecin

## Ai-je besoin de passer un rendez-vous médical ?

Pour qu'une personne atteinte d'un handicap, quel qu'il soit (cela vaut aussi pour les handicaps physiques), puisse s'inscrire dans une auto-école et être « autorisée » à apprendre la conduite, plusieurs étapes doivent être respectées. Il faut impérativement qu'un avis médical soit donné sur l'aptitude du futur conducteur à rouler seul au volant d'un véhicule. Cet avis peut être délivré soit par un médecin agréé auprès de la préfecture, soit par une commission spéciale. Le futur conducteur doit également passer des tests psychotechniques, pour s'assurer de ses capacités cognitives. *« Il n'y a pas de règle et chaque cas est différent, explique un médecin agréé auprès de la préfecture de Paris pour les visites médicales du permis. On peut éventuellement assister à une leçon de conduite pour voir les capacités d'analyse du futur conducteur sur la route. »* La visite est remboursée pour les personnes invalides à plus de 50%.

## Et l'assurance du véhicule ?

Aucun article du Code des Assurances ne vise les troubles psychiques et la conduite des véhicules. Mon assureur n'a pas accès à mon dossier médical.

Les assurances ne peuvent pas refuser de m'assurer sous prétexte que je suis concerné.e par des troubles psychiques. Si aucune compagnie d'assurance ne veut assurer votre voiture, vous pouvez saisir le Bureau central de tarification (BCT). Cet organisme peut contraindre une compagnie à vous assurer pour la garantie obligatoire responsabilité civile.



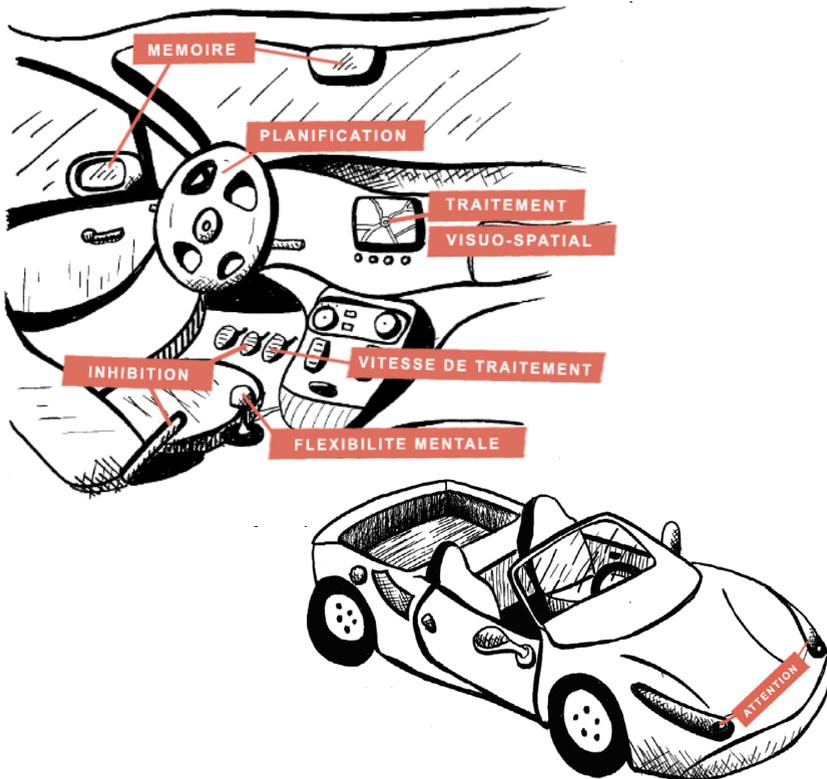
LA CONDUITE ENGAGE  
MA RESPONSABILITE !

Dans le Code de la Route, il existe à ce jour les médicaments classés en niveau 3 par l'arrêté du ministre des affaires sociales en date du 13 mars 2017 et qui sont identifiables sur l'emballage du médicament par un pictogramme de couleur rouge indiquant clairement « *Attention, danger : ne pas conduire* ». Aucune sanction n'est actuellement prévue en cas de violation de cette interdiction.

## (RE)PASSER LE PERMIS DE CONDUIRE

### LES FONCTIONS COGNITIVES NECESSAIRES POUR CONDUIRE

SOURCE: Centre ressource de réhabilitation (2021). "Cogmobile"



# Trouver mon autoécole en Savoie

## Wimoov

151 Rue du Granier, 73230 Saint-Alban-Leysse: 04 79 85 95 22



- propose un suivi avec ateliers, préparation au code... pour mettre en confiance la personne
- propose des aides financières: microcrédit, bourses, aide au permis, CPF, etc.
- propose des aides matérielles: location de matériel à des coûts avantageux (trottinette, vélos...)

## Autoécole Le Créneau

1331 avenue de Chambéry, 73190 Challes-les-Eaux: 04 79 72 87 00



- propose un suivi spécifique à un public en situation de handicap

## Pôle Position Aiguebelle

31 Grande Rue 73220, Val-d'Arc: 04 79 36 54 82



- propose un suivi en s'adaptant aux besoins du client, accueille souvent des personnes TSA
- propose de passer le permis avec une boîte automatique, puis de régulariser au bout de 3 mois pour étendre la validité des permis aux véhicules à boîte manuelle.

## Ai-je besoin de passer un rendez-vous médical ?

Oui, il faut voir un médecin agréé avant de pouvoir passer le permis. La liste des médecins agréés en Savoie :

<https://www.aaaep.fr/medecins-agrees-permis-de-conduire-savoie-73.html>

**Arrêté du 28 mars 2022** fixant la liste des affections médicales incompatibles ou compatibles avec ou sans aménagements ou restrictions pour l'obtention, le renouvellement ou le maintien du permis de conduire ou pouvant donner lieu à la délivrance de permis de conduire de durée de validité limitée

**Annexe 4.8** " Incompatibilité en cas de manifestations cliniques pouvant interférer avec la conduite automobile. Compatibilité temporaire éventuelle en cas de rémission confirmée par des examens régulièrement renouvelés. Avis spécialisé nécessaire qui s'appuiera sur les indications du médecin traitant. Tout trouble mental ayant entraîné une hospitalisation d'office nécessite l'avis du psychiatre agréé, autre que celui qui soigne le sujet, préalablement au passage de l'intéressé devant le médecin agréé."

**Annexe 4.2** "l'effet de médicaments pouvant altérer la capacité de conduite et/ou le comportement du conducteur, ce qui peut être le cas avec des traitements anti-psychotiques."

## Evaluer la faisabilité financière de mon projet

### Pour savoir ce que ça va me coûter, il faut évaluer :

1. Le coût du permis : Les formules de base proposées par les auto-écoles incluent la formation au Code, les 20 heures de conduite obligatoires et le passage des épreuves théoriques (Code) et pratiques (permis). Les tarifs moyens de ces dernières oscillent généralement entre **1000 et 1400 euros**.
2. Le coût de l'assurance, à payer chaque mois
3. Le coût de l'achat de la voiture

Ensuite, **estimer mes ressources disponibles** et, si besoin, faire des **demandes d'aides financières**

- Dans le cadre d'un financement à la formation au permis de conduire pour une personne en situation de handicap, l'AGEFIPH propose un financement du permis à hauteur de 1000€ ; cette aide peut atteindre un montant de 1300€ si le permis en question est aménagé pour la personne handicapée. Les aides de l'AGEFIPH concernent plus globalement les personnes reconnues en situation de handicap mais aussi les entreprises qui emploient des travailleurs handicapés.



TRAVAILLEURS HANDICAPES :  
FINANCEZ VOTRE PERMIS  
AVEC L'AGEFIPH  
([ECF-PROCONDUITE.COM](http://ECF-PROCONDUITE.COM))

- Il existe des solutions pour réduire la facture souvent difficile à assumer, comme les **auto-écoles sociales**, le passage en **candidat libre** ou l'**auto-école en ligne**.

En Voiture Simone qui propose le permis à 639€.

- Sous conditions, les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'un montant maximum de 1 200 € pour les aider au financement du permis de conduire. La somme est versée en 3 fois à l'auto-école, et cela, directement par Pôle emploi.
- Cours de Code de la route gratuit en ligne :
  - Code de la route gratuit, Réviser gratuitement : [CodeRoute.com](https://www.coderoute.com)®
  - Code de la Route Gratuit, Tests et Cours du Code 2022 : [codecllic.com](https://www.codecllic.com)

## Me connaître pour conduire avec des troubles psychiques !

Il faut apprendre à connaître les moments où on se sent le mieux, le plus concentré, le plus alerte pour conduire. Il existe des tests pour mieux connaître ses capacités. Je peux contacter l'association Wimoov. Des aménagements sont possibles: choisir des horaires appropriés, ne pas conduire la nuit, ou certains jours, changer de véhicule pour une automatique... Pour savoir quels aménagements te conviennent et les mettre en place, je peux contacter **M. David Labbé** en charge des aménagements, avant et après obtention du permis (numéro de téléphone: 04 79 71 74 23).

## Connaître mon traitement

Somnolence, troubles visuels, de l'attention, etc. Des effets néfastes des médicaments sur la conduite existent ! Il est important de connaître mon traitement, ses effets et s'il est autorisé de conduire avec, grâce aux pictogrammes sur la boîte de médicament (que l'on peut voir page 4 !)

## Apprendre à me faire confiance

Le tout est de se faire confiance, d'éviter les conduites à risque et de croire en ses capacités à conduire, comme tout autre conducteur ! **Je peux me faire accompagner** par des psychologues pour reprendre confiance au volant. Le RÉHPSy va mettre en place un **module d'éducation thérapeutique** au sujet de la conduite dès septembre 2022, je n'hésite pas à le contacter si je suis intéressé.e ! Des **associations de mobilité** se spécialisent dans l'accès à la conduite pour les personnes en situation de handicap psychique, contactez-les !

## Alliance thérapeutique et soutien

Votre médecin traitant ou médecin psychiatre peut vous aider dans ce projet de conduite : il peut vous apporter des informations sur le traitement et le réajuster si c'est possible, pour accompagner au mieux le projet. **La relation de confiance, la bienveillance et le non-jugement sont la base de l'alliance thérapeutique.**



# ALTERNATIVES A LA CONDUITE

- La **mobilité douce** : le vélo, la trottinette.
- Le **train** : il existe de cartes de réduction à la SNCF qui permettent de circuler en train, pas cher. Notamment la **carte illico'solidaire**, qui permet d'accéder à 75% de réduction sur le réseau ferroviaire auvergne Rhône Alpes, à condition de remplir les conditions d'attribution.
- Le réseau de **transport en commun** propose aussi, dans chaque ville des tarifs préférentiels pour les personnes qui en ont besoin.
- Les sociétés de **transport adapté**: Trans Service Association à Albertville par exemple.
- Le **covoiturage** : [AlloVoisins](#) plateforme sur internet, [blablacar](#),
- Les **voitures sans permis** (ex: Aixam Aix les Bains)



# MON PLAN D'ACTION APRES AVOIR LU CETTE BROCHURE



**Feu rouge**, projet en suspens, si :

Je dois prendre le temps de construire mon projet et lever les freins ou trouver une alternative satisfaisante.

**Feu jaune**, projet en construction, si :

Je me suis rendu compte que j'ai besoin de soutien pour réussir mon projet

**Feu vert**, j'y vais, si :

Aucun des points abordés ne représente un frein à mon projet.  
En route!

## Ce que j'ai à faire:

1/

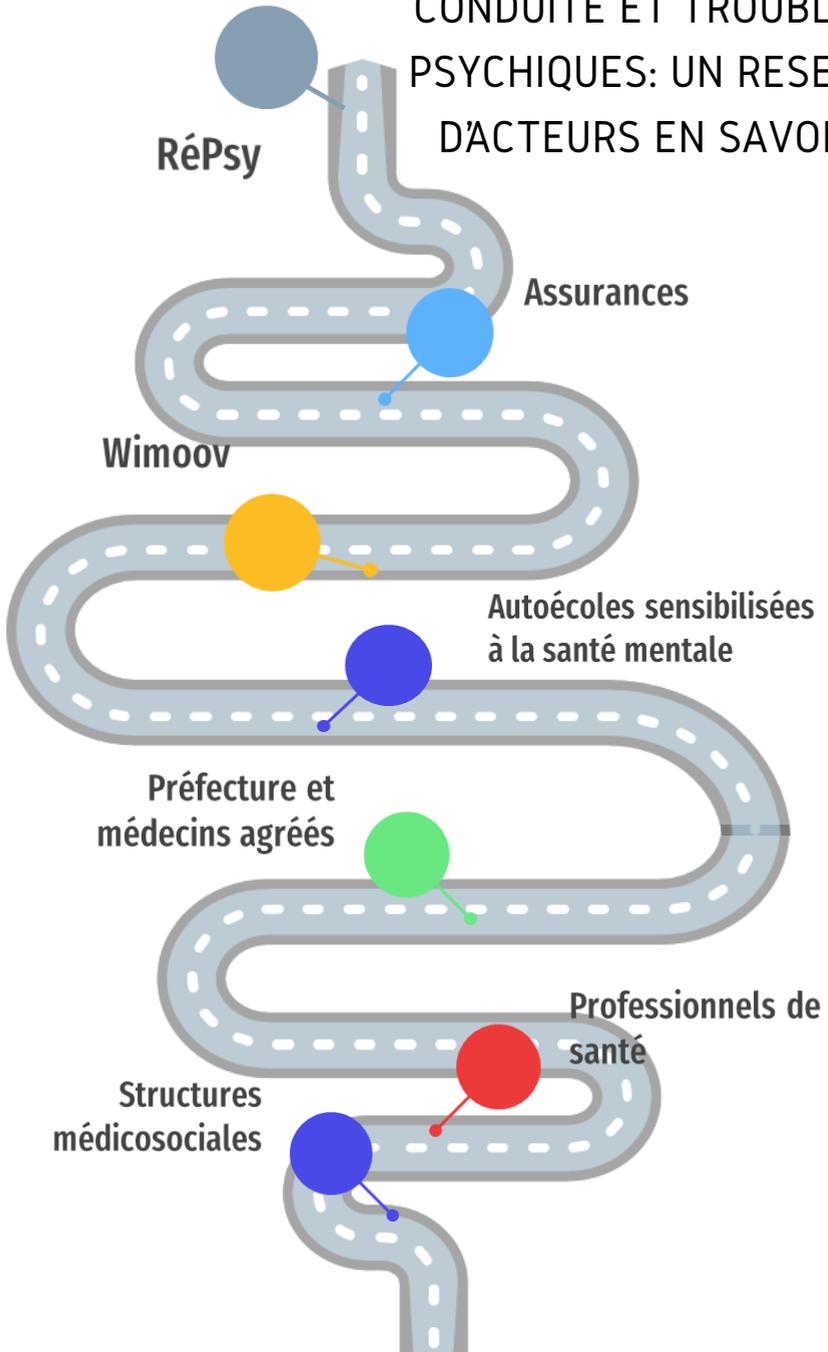
2/

3/

4/

5/

# CONDUITE ET TROUBLES PSYCHIQUES: UN RESEAU D'ACTEURS EN SAVOIE



# LES RESSOURCES

- Les **médecins agréés** :

Pour faire la visite médicale

<https://www.aaaep.fr/medecins-agrees-permis-de-conduire-savoie-73.html>

- La **préfecture**

pour l'aménagement des examens de conduite ou de véhicule

Bureau éducation routière, David LABBÉ, 04 79 71 74 23

- Les **autoécoles adaptées et/ou autoécoles sensibilisées à la santé mentale**

pour avoir un accompagnement personnalisé à ma situation de handicap

- Autoécole Le Créneau

1331 avenue de Chambéry, 73190 Challes-les-Eaux

numéro de tél. : 04 79 72 87 00

- Pôle Position Aiguebelle

31 Grande Rue 73220, Val-d'Arc

numéro de tél. : 04 79 36 54 82

- L'association **Wimoov**

pour monter un projet de mobilité tout en étant accompagné

151 Rue du Granier, 73230 Saint-Alban-Laysse

numéro de tél. : 04 79 85 95 22

- Les **assurances** de véhicule

pour conduire dans la légalité

- MAIF assurances Chambéry

351 avenue du Grand Verger, 73000 Chambéry

numéro de tél. : 04 79 69 86 00

- Le réseau en santé mentale, **RÉPsy**

pour pouvoir suivre des ateliers d'ETP dédiés à la conduite

11 rue Daniel Rops, 73160 Cognin

numéro de tél. : 04 56 58 84 29

# LA CONDUITE AUTOMOBILE ET LES TROUBLES PSYCHIQUES

Comment faciliter mon parcours de rétablissement ?

Brochure réalisée par :

- Anne Nkgakui, RéPsy
- Annie Dole, UNAFAM 73
- Dominique Monin, UNAFAM 73
- Fanny Serve, Espoir 73
- Lou Philip, RéPsy

publié en septembre 2022, propriété du RéPsy

à l'initiative du réseau RéPsy Savoie:

GCSMS RéPsy - Siège administratif  
Centre Ambulatoire de Santé Mentale  
8, Place du Conseil National de la Résistance,  
38400 St Martin d'hères

Tél. : 04 56 58 84 30 Courriel : [contact@repsy.fr](mailto:contact@repsy.fr)  
Site internet : [repsy.fr](http://repsy.fr)

